



# Responsable de l'unité patrimoine et référent data – Direction de la Voirie

Catégorie : A

Employeur : RENNES METROPOLE

## **Direction :**

Direction de la Voirie

**Effectif :** 487

**Leur raison d'être :** Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle est chargée de l'aménagement et de l'entretien de la voirie et de ses équipements: voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

## **Le sens de ce poste :**

Assurer les missions d'encadrement de l'unité, ainsi que le pilotage et l'animation des missions au sein de la direction et en lien avec les services partenaires (référent data et PMO). Suivre les opérations d'aménagement jusqu'à leur remise d'ouvrage et suivre les transferts de foncier. Améliorer la connaissance patrimoniale en développant les outils SIG et en accompagnant les utilisateurs.

## **Environnement et conditions de travail :**

Horaires : 37h30 avec 15 jours de RTT ou 39h avec 23 jours de RTT

Lieu de travail : 71 rue Dupont des Loges

Matériel(s) à disposition : Matériel informatique

Missions de suppléance : au sein de l'équipe

Télétravail : Oui en fonction des nécessités de service

## **Service :**

Unité patrimoine:

**L'équipe :** 4 techniciens et 1 assistant technique

**Effectif Service :** 6

## **Éléments de statut:**

Cadre d'emploi : Ingénieur territorial

Parcours : 3.

Éléments complémentaires de rémunération : /

N° du poste : 16210

Date de mise à jour de la fiche de poste : mars 2026

## **Vos 3 principales missions :**

### 1-manager l'unité et piloter l'activité (20%)

- >recruter les agents
- >procéder à l'évaluation annuelle et aux recadrages éventuels
- >accompagner la montée en compétences des agents et identifier les besoins en formation
- >veiller à la continuité de service
- >élaborer les procédures et veiller à leur mise en œuvre
- >définir les priorités et le plan de charge
- >veiller au respect de la qualité et des délais
- >alimenter le bilan d'activité et produire des indicateurs
- >participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de direction, et en particulier de l'unité patrimoine
- >évaluer et optimiser la gestion documentaire et l'archivage

### 2-suivre les opérations d'aménagement et le foncier de voirie (40%)

- >clarifier les limites de domanialité dans les projets et recueillir les avis des gestionnaires
- >mettre au point les conventions avec les aménageurs
- >suivre les opérations jusqu'à la remise des ouvrages, et veiller à la complétude des DOE
- >suivre les correctifs d'inventaires et les transferts de foncier
- >améliorer la connaissance des servitudes et suivre les conventions de gestion
- >veiller à la bonne coordination avec les partenaires internes et externes

### 3-développer la connaissance patrimoniale et les outils SIG (40%)

- >veiller à la mise à jour du référentiel voies et adresses
- >veiller au développement des outils SIG en lien avec les services utilisateurs et les services supports
- >être le référent data et PMO de la direction, et participer aux réunions de coordination et de réseau
- >former et accompagner les utilisateurs, et les mobiliser sur l'actualisation des données
- >gérer la dénomination des voies et superviser l'adressage sur la Ville de Rennes

## **Compétences**

### **Les compétences relationnelles :**

- Aptitude managériale et capacité d'animation transversale
- Sens de l'organisation
- Capacité de synthèse et de gestion des priorités
- Disponibilité, rigueur, écoute
- Esprit d'initiative et d'autonomie

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- Maîtrise des outils bureautiques
- Compétences en gestion du domaine public routier ou dans le domaine technique de la voirie et des réseaux divers
- Compétences en SIG et gestion de data

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- Connaissance sur la domanialité publique/privée
- Connaissance des outils métiers